

Contrôle des métaux précieux

En exécution des dispositions de l'art. 39 de la loi fédérale du 20 juin 1933 sur le contrôle du commerce des métaux précieux et des ouvrages en métaux précieux et vu le résultat des examens subis le 21 novembre 2008 le diplôme d'essayeuse jurée resp. d'essayeur juré a été délivré aux personnes suivantes:

Benoît Thierry, de Romont BE, né en 1973, Cendror Récupération S.A.,
La Chaux-de-Fonds;

Binkert Jürg, de Zürich, né en 1980, Administration fédérale des douanes, Berne;

Facchin Thomas, de Riddes VS, né en 1983, Administration fédérale des douanes,
Berne;

Fracheboud Séverine, de Lessoc FR, née en 1981, Administration fédérale
des douanes, Berne.

9 décembre 2008

Bureau central du contrôle des métaux précieux

Référence/Numéro du dossier: 942